

Le MINISTRE DES DOUANES: Je puis parler dans les mêmes termes de la réduction du port des lettres destinées à l'Angleterre; c'est une réforme qui ne tardera pas à venir. L'honorable député a déjà fait mention de ce sujet dans un débat précédent. Il a dit, je crois, qui suivant lui, le directeur général des Postes ne m'avait pas traité avec égard. Eh bien! je n'ai pas fait de mauvais sang à ce sujet. Les personnes présentes à l'assemblée où cette réduction a été annoncée me disent que l'auditoire a bien accueilli cette nouvelle. J'étais moi-même présent. On me dit que cette déclaration a été faite d'une voix claire et élevée, et que tout l'auditoire que contenait le "Massey Hall" l'a entendue. Ayant été moi-même un témoin oculaire, je puis dire que cette déclaration a été faite de bonne foi, et a produit sur l'auditoire un effet magique.

Le directeur général des Postes a peut-être rencontré quelque obstacle qui retarde la réalisation de ses désirs, nous avons rencontré une difficulté semblable au sujet des droits différenciels que nous voulions accorder à L'Empire britannique seulement, mais j'en ai la preuve, ce soir-là, que le cœur du peuple était avec mon honorable collègue dans ce grand mouvement patriotique. Et lorsque, grâce aux efforts du gouvernement canadien, cette réforme se fera, l'honorable directeur général des Postes aura la satisfaction d'avoir contribué à resserrer les liens qui unissent la mère-patrie et la plus grande des possessions anglaises.

J'ai parlé du port des lettres, ainsi qu'on me l'avait demandé. Si les honorables membres de la gauche désirent avoir de moi des renseignements sur d'autres sujets, je suis bien prêt à les obliger, quoique je doive terminer mes observations, car je ne parlerai certainement pas après six heures. En terminant laissez-moi dire que les honorables membres de la gauche portent contre nous de sérieuses accusations. Ils nous accusent de ne pas avoir rempli une seule des promesses que nous avons faites au peuple, que nous avons trahi tous nos engagements. Voilà, M. l'Orateur, une grave accusation. Est-elle vrai? Les honorables députés sont-ils sincères en portant une accusation de cette nature? Après m'avoir entendu donner des chiffres que l'ai pris dans les documents publics, dira-t-on que ce gouvernement n'a pas racheté la promesse qu'il avait faite de diminuer le fardeau des taxes. A la lumière des chiffres donnés par le ministre des Finances, chiffres que le ministre du Commerce a étudiés en détail, dira-t-on que dans plusieurs branches de l'administration publique, on n'a pas pratiqué des économies et retranché des dépenses?

Nous avons promis un accroissement de prospérité; les honorables membres de la gauche prétendent-ils que le pays ne jouit

pas d'une prospérité plus grande qu'auparavant? Il y a deux ou trois ans, devant un auditoire distingué composé d'hommes de commerce, après avoir vu l'ex-ministre des Finances accumuler chiffres sur chiffres, statistiques sur statistiques, afin de persuader à ses auditeurs qu'ils étaient prospères, le premier ministre a prononcé ces paroles: Si vous me donnez l'administration des affaires publiques, si vous confiez le pouvoir à mon parti, nous n'aurons pas besoin des statistiques pour vous prouver que vous êtes prospères, car vous le sentirez en mettant la main à votre gousset. Eh bien! est-ce vrai?

Les honorables membres de la gauche ont dit que c'était grâce à un accident que nous étions arrivés au pouvoir,—voulant parler, je suppose d'une question qui a profondément divisé la population du Canada, d'une question qui touchait au sentiment religieux. Il faut accueillir ces sentiments avec charité et tolérance, et bien déterminés à donner aux autres la même liberté de conscience que nous demandons pour nous-mêmes, car les sentiments religieux sont les plus fortement enracinés dans le cœur de tous. Lorsque ces sentiments se sont éveillés dans le pays, causant beaucoup d'excitation et de mécontentement, le premier ministre a dit: Je suis convaincu que si l'on me confiait le pouvoir, je parviendrais, en employant des moyens tout différents, de ceux que nos adversaires ont adoptés, des moyens qu'approuveraient tous les hommes à l'esprit large et droit, à donner à cette question une solution paisible et heureuse. La promesse a-t-elle été tenue? Je dis que s'il n'y avait rien autre chose au crédit de l'honorable premier ministre, cela seul serait suffisant pour engager le pays à lui renouveler sa confiance.

Qu'avons-nous promis encore?

M. BERGERON: La réduction du droit sur la houille.

Le MINISTRE DES DOUANES: Nous avons promis d'abroger l'acte du cens électoral. Nous travaillons pour remplir notre engagement, en dépit de l'opposition des honorables membres de la gauche. Ceux-ci nous demandent de pratiquer l'économie. Nous proposons d'abroger cet acte qui, si on le mettait chaque année à exécution—and on devrait le faire en justice pour le peuple canadien—entraînerait une dépense de plusieurs millions. Les honorables membres de la gauche nous demandent de pratiquer l'économie et cependant ils veulent nous imposer cet acte dont l'application régulière occasionnerait une dépense de plusieurs millions.

Nous avons promis un plébiscite pour connaître l'opinion du peuple sur la question de la prohibition, et nous entenons remplir notre engagement.